

P

Glossaire : procédure des assemblées

A

Acclamation

Quand une personne gagne les élections parce qu'il n'y a aucun autre candidat.

Adopter, adopter un rapport

Accepter une proposition; accepter un rapport, y compris les mesures décrites dans le rapport.

Affaires

Points soumis devant une assemblée.

Affaires en suspens

Questions et propositions qui proviennent d'une réunion précédente.

Affaires nouvelles

Points à l'ordre du jour qui ont trait aux nouvelles questions.

Ajournement

Proposition de mettre fin à l'assemblée.

Amendable

Proposition qui peut être modifiée (amendée).

Amendement

Proposition de modification mineure à une proposition sans en changer l'intention.

Amendement de remplacement

Proposition qui supprime des mots de la proposition principale et insère de nouveaux mots pour les remplacer.

Appel de la décision de la présidence

Au cours d'une réunion, contestation d'une décision rendue par la présidence.

Appel nominal

Au début d'une réunion, annoncer les noms des personnes dirigeantes pour déterminer qui est présent; cette liste des présences fait partie du procès-verbal de la réunion.

Approuver

Confirmer, autoriser.

Appuyer une proposition

Un membre qui n'a pas présenté une proposition déclare son appui pour l'examen de la proposition.

Appuyeur, appuyeuse

Personne qui appuie une proposition.

Assemblée

Réunion ou rassemblement important; groupe de personnes qui se réunissent pour discuter de questions et prendre des décisions.

Avis de convocation

Annonce officielle et écrite aux membres du syndicat leur fournissant l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Avis de proposition

Annonce officielle décrivant une question majeure que la section locale veut soumettre aux membres aux fins de discussion lors d'une prochaine réunion.

Avoir la parole

Un membre parle à une réunion; la présidence donne la parole au membre, ce qui lui donne le droit de parler.

B**C****Caucus**

Réunion d'un sous-groupe de membres pour discuter d'une question et planifier une proposition.

Candidat, candidate

Personne proposée en candidature à un poste au cours d'une élection.

Céder la présidence

Lorsque la personne qui préside veut participer au débat, elle demande qu'un autre membre préside la réunion temporairement; habituellement, le vice-président ou le secrétaire-archiviste prend la relève si c'est le président qui occupe le poste de la présidence.

Clore le débat

La présidence met fin à la discussion sur une proposition.

Comité

Groupe de personnes nommées ou élues par la section locale pour mener une enquête, faire des recommandations ou prendre des mesures pour régler une question.

Comité ad hoc

Comité temporaire, mis en place dans un but précis; il est aboli une fois son travail terminé.

Comité exécutif

Comité de l'exécutif de la section locale, normalement composé d'une personne à la présidence, à la vice-présidence, d'une ou un secrétaire-archiviste et d'une ou un secrétaire-trésorier. Les règlements de la section locale peuvent permettre à ce comité d'inclure d'autres postes. Les membres de ce groupe sont aussi appelés dirigeantes. Ces personnes sont chargées des fonctions de la section locale lorsque le conseil exécutif n'est pas présent au complet à la réunion.



Comité permanent

Comité permanent de la section locale; il tient des réunions régulières.

Confirmation de rejet

Amendement qui, s'il était adopté, aboutirait au même résultat qu'un vote négatif sur la question principale; un tel amendement n'est pas recevable s'il contredit la proposition principale.

Conseil exécutif

L'exécutif de la section locale, qui est composé de personnes dirigeantes élues.

Conseiller ou conseillère parlementaire

Personne qui connaît la procédure des assemblées et fournit à la présidence des conseils sur les règles.

D

Débat

Temps réservé aux membres pour discuter, poser des questions et fournir des arguments concernant une proposition.

Décision

Décision rendue par la présidence.

Démission

Un membre renonce à un poste, à une fonction ou à une nomination.

Dépôt

Façon brève de désigner la proposition de « mise en dépôt ».

Deux tiers des votes

Au moins deux tiers des membres présents et votants doivent voter en faveur d'une proposition pour qu'elle soit adoptée.

Devant l'assemblée

Le moment où une proposition fait l'objet d'une discussion ou d'un débat lors d'une réunion.

Dirigeant(e)

Personne du syndicat qui est élue pour agir au nom du syndicat ou d'une section locale.

Dirigeant(e)s

Comité de l'exécutif de la section locale, normalement composé d'une personne à la présidence, à la vice-présidence, d'une ou un secrétaire-archiviste et d'une ou un secrétaire-trésorier. Une section locale peut élargir le comité pour inclure d'autres personnes, comme un responsable des membres et le délégué syndical en chef; ces ajouts peuvent être précisés dans les règlements de la section locale.

Discutable

Propositions dont les membres d'une assemblée peuvent discuter.

Disposer (d'une proposition)

Lorsque les membres ont terminé une proposition; lorsque les membres de la réunion ont voté sur une proposition Voir Réexaminer (le contraire).

P

Diviser la question

Proposition visant à séparer une proposition principale et un amendement; si elle est approuvée, l'assemblée se prononcera sur la proposition et l'amendement séparément.

Donner la parole à un membre

La présidence reconnaît le droit de parole d'un membre; permet au membre de parler.

E

Égalité des voix

Lorsqu'il y a un nombre égal de voix pour et contre une proposition. La proposition est rejetée parce qu'il n'y a pas de vote majoritaire.

Énoncer la proposition

La présidence lit la proposition devant l'assemblée, avant la discussion, puis de nouveau avant le vote.

F

Fermeture des portes

Fermer les portes pour empêcher quiconque d'entrer ou de sortir jusqu'à la fin du vote.

G

I

Intervenant, intervenante

Membre qui a la parole; la présidence reconnaît d'abord le droit de parler du membre devant l'assemblée.

Irrecevable

Proposition, mesure, requête ou procédure qui ne suit pas les règles de procédure.

L

Limiter ou prolonger le débat

Proposition visant à réduire ou augmenter le nombre et la longueur des discours, ou la longueur du débat, sur une proposition principale.

M

Maillet

Maillet (marteau de bois) utilisé par la présidence au cours d'une réunion, pour maintenir l'ordre. Il symbolise l'ordre et le rôle de la présidence.

Maintien de la décision de la présidence

Les membres d'une réunion décident d'appuyer et de maintenir une décision de la présidence après que quelqu'un ait interjeté appel contre la décision.

Majorité (vote)

Plus de la moitié des suffrages exprimés.

Mandat

Période pendant laquelle un membre occupe un poste de personne membre élue ou nommée.

Membre

Personne membre du syndicat.



Mettre fin à la mise en candidature

La personne responsable des élections à une assemblée met fin à la période pendant laquelle les membres proposent des candidats à un poste.

Mise en candidature

Au cours d'une élection, un membre suggère quelqu'un comme candidat ou candidate à un poste.

Mise en dépôt

Proposition visant à mettre de côté une proposition principale temporairement, jusqu'à un moment inconnu.

N

Nommer

Nommer ou affecter une personne à un poste ou à faire partie d'un comité.

Non discutable

Aucun débat n'est autorisé sur certains types de propositions.

Nouveau dépouillement

Compter les votes encore une fois.

Nul et non avvenu

Annulé ou non valide.

O

Objection

Opposition officielle d'un membre à un élément ou à une procédure lors d'une réunion.

Ordre de priorité des propositions

Classement des propositions des plus importantes aux moins importantes; cela détermine l'ordre dans lequel la présidence doit traiter les propositions.

Ordre du jour

Les points à l'ordre du jour.

P

Personnes présentes

Lorsqu'un membre est physiquement présent à une réunion; la présence minimale de membres est requise pour atteindre le quorum.

Point d'information

Question à la présidence pour plus de renseignements sur l'affaire faisant l'objet des discussions en cours.

Point à l'ordre du jour

Point à l'ordre du jour, comme un rapport, une question ou une proposition.

Point d'ordre

Question officielle à la présidence pour savoir si les procédures correctes sont suivies pendant la réunion.

Poste vacant

Poste non occupé.

Président(e)

Personne qui dirige une assemblée, également nommée président(e) d'assemblée.



Président ou présidente d'assemblée

Personne qui dirige la réunion.

Présider

Diriger une réunion.

Procédure des assemblées

Système de règles pour mener des réunions efficacement.

Procès-verbal (d'une réunion)

Rapport écrit sur ce qui s'est produit à une réunion et sur les décisions prises lors de la réunion.

Proposer

Lorsqu'un membre lance une proposition lors d'une réunion :
« Je propose que... ».

Proposeur, proposeuse

Personne qui présente une proposition.

Proposition

Proposition officielle visant à demander aux membres de la réunion de prendre une décision concernant une mesure quelconque; aussi appelé « la question ».

Proposition dilatoire

Proposition qui retarde temporairement une discussion pour voter sur une proposition principale plus urgente.

Proposition incidente

Proposition portant sur une autre proposition déjà devant l'assemblée.

Proposition principale

Proposition qui présente une question aux membres de l'assemblée.

Propositions subsidiaires

Propositions qui modifient, remettent à plus tard ou suspendent temporairement la proposition (question) devant l'assemblée.



Question

Synonyme de proposition.

Question ou point de privilège

Question urgente pour demander à la présidence une décision immédiate; elle porte sur les droits des membres et à la façon dont ils peuvent participer à la réunion; les points peuvent porter sur le confort ou la sécurité dans la salle ou sur la capacité d'entendre les débats.

Question ou point de privilège personnel

Question urgente pour demander à la présidence une décision immédiate; souvent liée à un cas d'inconduite de la part d'un autre membre, à une maladie ou à un désir de quitter la réunion.

Question préalable

Proposition de mettre fin au débat sur la question devant l'assemblée. Si cette proposition est adoptée, on passe directement au vote.

Quorum

Nombre de membres qui doivent être présents (dans la salle) pour que la réunion soit réglementaire pour poursuivre.



R

Rapport

Communication officielle d'un comité ou d'une dirigeant(e) lors d'une réunion.

Rapport d'un comité

Lorsqu'un comité fournit des détails sur ses travaux au comité exécutif et aux membres de la section locale.

Recevoir un rapport

Entendre un rapport sans prendre de mesures.

Réexamen (Proposition de)

Proposition qui, si elle est approuvée, permettra aux participants de débattre et de voter de nouveau sur une proposition qui a déjà fait l'objet d'une décision.

Règles de procédure

Règles écrites s'appliquant à la façon dont la section locale mène ses assemblées.

Règlements

Les règles qui s'appliquent à la gestion de votre section locale, telles qu'approuvées par le bureau de la présidence nationale du SCFP.

Remise (à un moment défini)

Proposition de reporter le débat et le vote sur une proposition à une date ou à un moment ultérieur.

Renvoyer à un comité

Proposition d'envoyer une proposition principale à un plus petit groupe de la section locale. Ce groupe se penchera sur la question. Il présente la proposition lors d'une prochaine réunion afin que les membres puissent en débattre et procéder au vote. Le renvoi peut se faire avec ou sans instructions.

Répondre à une question

La présidence demande aux membres une proposition officielle sur une question.

Report à une date indéterminée

Proposition qui met fin au débat sur une proposition principale en évitant le vote.

Reprise d'une proposition déposée

Examiner à nouveau une proposition qui a été déposée; reprendre le débat sur cette proposition.

Résolution

Proposition officielle, sur un enjeu d'importance soulevée à un congrès. Une résolution exige des mesures et énonce les raisons de ces mesures.

Retrait d'une proposition

Lorsqu'un membre qui a présenté une proposition demande aux membres de l'assemblée de ne plus l'envisager. Lorsque la présidence a déclaré la proposition à voix haute, seul un vote majoritaire permet de retirer la proposition.

Réunion

Lorsque les membres se réunissent pour discuter de questions et prendre des décisions.

S**S'abstenir**

Renoncer à voter sur une question ou une proposition.

Scrutin secret

Vote à bulletin où les votes des membres sont tenus secrets.

Suppléant, suppléante

Membre qui remplace un autre membre.

Suspension de la séance

Courte pause qui ne met pas fin à la réunion.

Suspension des règles

Les membres de la réunion décident par un vote des deux/tiers de mettre fin à la réunion pour traiter d'une affaire urgente.

T**U****V****Vote affirmatif**

Vote en faveur de la proposition.

Vote à bulletin secret

Vote secret sur papier; lors de l'assemblée, les bulletins sont recueillis et comptés, puis le compte final des votes est annoncé.

Vote à main levée

Mode de votation sur une proposition; les membres lèvent la main pour exprimer leur choix, pour ou contre la proposition.

Vote compté

Vote où les membres lèvent la main ou se tiennent debout; différent d'un vote à bulletin secret.

Vote par appel nominal

Mode de votation sur une proposition; lorsque le nom d'un membre est prononcé, il déclare son vote, pour ou contre la proposition.

Vote unanime

Tous les membres ont voté en faveur d'une proposition; il n'y a eu aucune opposition.

Remerciements : Ce glossaire est fondé sur un glossaire élaboré par Nancy Sylvester, écrivaine et formatrice en procédure d'assemblée.

wb/sepb 491